

Mémoire concernant le projet Mine Arnaud à Sept-Îles

6211-08-009

(19 septembre 2013)

En regardant le rapport hydrogéologique, on constate que les lignes de rabattements dues aux opérations de dénoyage donnent des préoccupations concernant la sécurité des infrastructures stratégiques suivantes : La route 138, la ligne à haute tension d'hydro Québec et le chemin de fer Arnaud.

On est d'autant plus inquiets que ce même rapport a fait une analyse extrêmement simplifiée du sous sol environnant la fosse et un autre motif d'inquiétudes est le fait que la route 138 a subi de nombreux affaissements de sol durant son histoire. On a déjà des problèmes d'érosion des berges à Sept-Îles et l'opération de dénoyage va entraîner une circulation d'eau nouvelle descendant le ruisseau Clet, dans un sens, et allant du fleuve vers la fosse dans l'autre sens, pouvant ainsi causer un effritement des sols sous la route 138. L'effet des fortes marées d'automnes et les crues printanières vont empirer le portrait.

Par les témoignages de différentes personnes, nous avons compris que des informations d'intérêt public sur les zones de mouvements de masse de la région étaient gardées confidentielles par la municipalité et d'autres organismes publics, dont la Conférence Régionale des Élus de la Côte Nord, Transport Québec et la Sécurité Publique.

Le promoteur est-il en mesure de nous donner des analyses détaillées sur la fragilité des sols dans la zone de rabattement? J'ai besoin d'être rassurée sur la sécurité des infrastructures stratégiques telles que la route 138 et la ligne d'Hydro-Québec, et ce, pour la Côte Nord et l'ensemble du Québec. Ce projet de gisement fait l'objet d'études depuis 1996, toutefois, la sécurité des infrastructures et habitations environnantes ne semblent pas avoir été considérées. En l'absence de telles études, il serait opportun d'annuler définitivement ce projet minier.

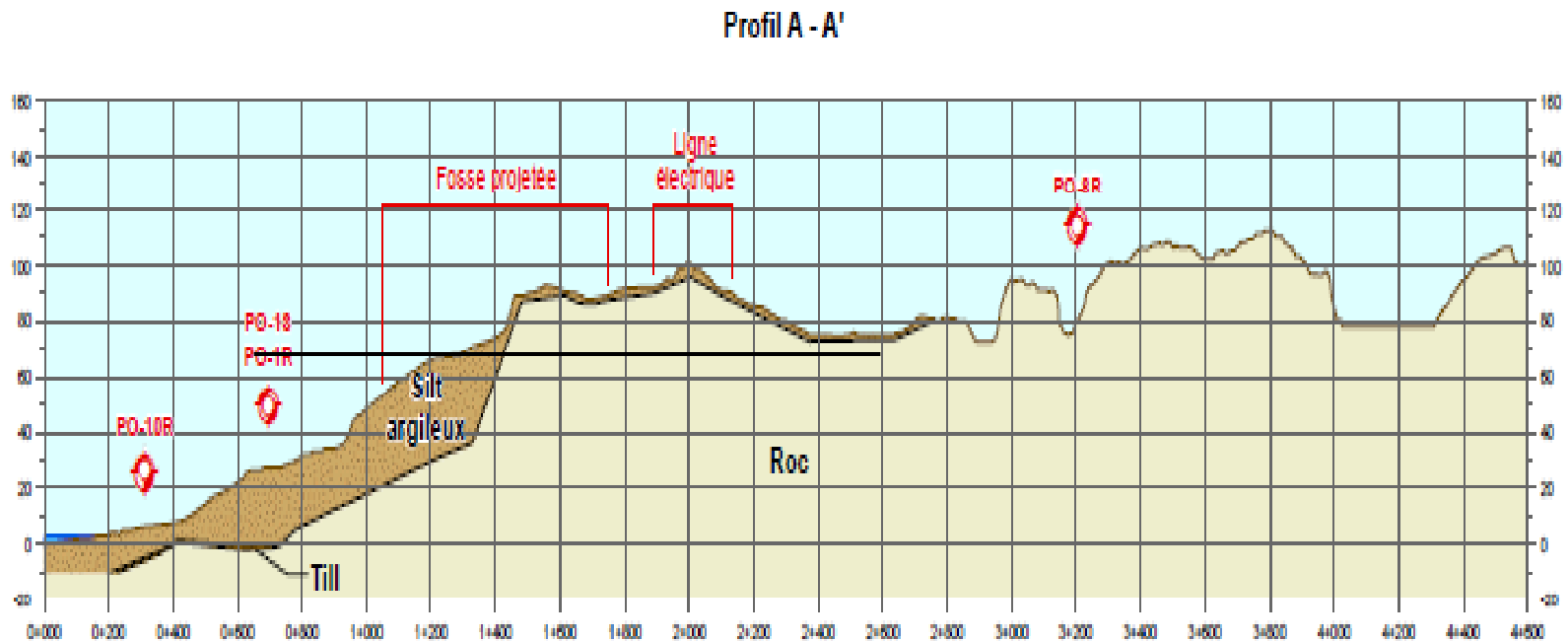
Quand on envisage de creuser un trou d'une telle ampleur à proximité de zones habitées, il est impensable que la stabilité des sols n'ait pas été étudiée. D'autant plus que récemment, la mine Goldex à Val-d'or ait vécu des problèmes d'affaissement de sol. (19 octobre 2011. Agnico-Eagle ferme Goldex pour éviter une tragédie).

À ce jour, Mine Arnaud ne démontre aucune preuve que cette zone de rabattement est sécuritaire. Pourtant, tout porte à croire que les sols sont fragiles dans cette zone. Pour quelques emplois, les promoteurs semblent prêts à mettre des vies en dangers. Étant donné les infrastructures stratégiques qui sont à risques, ce projet pourrait détruire l'économie de la région plutôt que de la revitaliser. Pas de route 138, pas de ligne d'Hydro, égale pas de rentabilité économique.

Fin du document

Francine Bélanger, Citoyenne de Sept-Îles

1. RISQUES DE DÉVERSEMENTS MINIERS ET DE GLISSEMENTS DE TERRAIN



Étude hydrogéologique, Mine Arnaud août 2013, Figure 2^[1]

^[1] http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/mine_apatite_sept-iles/documents/DA8.pdf